

s'opposer & proposer



Communiqué de Presse

Prêt à taux zéro: Une disparition sans tambour ni trompette...

C'est en fanfare que Xavier Darcos claironnait en 2009 la création d'un prêt à taux zéro facilitant la mobilité des enseignants nouvellement mutés dans un département ou une académie.

Dans la foulée, Luc Chatel présentait le pacte de carrière censé mettre du beurre dans le salaire des enseignants. Parmi les éléments d'évolution de la rémunération, le prêt à taux zéro se trouvait en bonne place.

Cette bonne nouvelle aura fait long feu. Ce dispositif intéressant, adopté par de nombreux enseignants, s'éteindra le 2 février 2011, comme vient de le confirmer la DGRH dans une discrète note adressée aux recteurs.

Pour le **SE-UNSA**, la revalorisation promise par le président de la République reste très en deçà des engagements annoncés. Si les enseignants payent cash les retraits d'emplois, ils ne voient toujours pas la traduction sonnante et trébuchante des économies faites sur leur dos. Pire, on leur retire quelques uns des avantages concédés. Ce sont les enseignants les plus jeunes qui vont être particulièrement touchés par l'extinction de ce prêt.

Dans une période où la mobilité subie s'accroît, où l'acquisition d'un logement devient un luxe, le **SE-UNSA** demande au gouvernement de revenir sur cette mesure.

Paris, le 6 décembre 2010

Christian CHEVALIER
Secrétaire Général du SE-UNSA

Les enseignants de l'UNSA

Syndicat des Enseignants-UNSA
de la Somme
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63
Fax : 03.22.92.50.51
80@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/80/>

